



L'Isle-en-Dodon, le 1^{er} juin 2026

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,
Vous êtes invités à participer à la prochaine séance du Conseil municipal le

Vendredi 5 juin 2026 à 19h00 à la mairie.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 mai 2026.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Élection des délégués aux élections sénatoriales

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Chantal DENAX
Maire de L'Isle-en-Dodon





Procès-verbal n°6 du Conseil municipal de la commune de L'Isle-en-Dodon du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de L'Isle-en-Dodon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Chantal DENAX, maire.

Date de la convocation : 1 ^{er} juin 2026	Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers en exercice : 19	Nombre de conseillers votants : 19

	Présents	Absents	Donne procuration à	Signatures
DENAX Chantal	X			
MONFERRAN Michel	X			
CROCE Céline		X	Mme DENAX	
FRÉCHOU Dominique	X			
COUSSE-BROCAS Nathalie	X			
SOULÉ Philippe		X	M. Fréchou	-
PHARAMOND Céline		X	M.FOURCADE	-
WATHY-MANDINA Jean-Louis		X	M.RUSCHER	-
MOOG Virginie	X			
RUSCHER Yves	X			
DECAMPS Claudine	X			
FOURCADE Cédric	X			
GOUGET Laurence	X			
CARAOUÉ François	X			
CARSALADE Émilienne	X			
CADIEU Jean-Marie		X	Mme OBLICOQ	
HARRIS Marie-Rose	X			
CAZELLES Jérôme		X	Mme HARRIS	-
OBLICOQ Franciane	X			
TOTAUX	13	6		

Madame DESCAMPS Claudine est nommée secrétaire de séance. La séance est ouverte à 19h00.

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

DEL 2026-6.46 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

1. Appel des conseillers municipaux

Madame le maire procède à l'appel des conseillers municipaux puis les listes les conseillers absents et représentés par une procuration.

Madame le Maire constate que le quorum est atteint.

2. Mise en place du bureau électoral :

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que le bureau électoral est chargé d'assurer la régularité et le bon déroulement des opérations de vote.

Il est composé comme suivant :

- Président du bureau : Chantal DENAX, Maire
- Deux conseillers municipaux les plus âgées : Émilienne CARSALADE et François CARAOUÉ
- Deux conseillers municipaux les plus jeunes : Franciane OBLICOQ et Cédric FOURCADE

3. Mode de scrutin :

Madame le Maire précise que les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle sans panachage (remplacement du nom d'un ou de plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou de plusieurs candidats), ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste).

Conformément à l'arrêté préfectoral transmis par la Préfecture de la Haute-Garonne annexé à la présente note, la commune doit élire :

- Nombre de délégués titulaires : 5
- Nombre de suppléants : 3

4. Candidature déposée :

Liste : Ensemble pour L'ISLE-EN-DODON

Chantal DENAX

Dominique FRÉCHOU

Céline CROCE

Jean-Louis WATHY-MANDINA

Rose-Marie HARRIS

François CARAOUÉ

Émilienne CARSALADE

Jean-Marie CADIEU

Après avoir annoncé la liste candidate, Madame le maire invite chaque conseiller à voter dans l'isoloir prévu à cet effet.

5. Résultats de l'élection

Nombre de conseillers présents et représentés : 19

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 18

6. Proclamation des élus

Sont élus délégués :

Chantal DENAX

Dominique FRÉCHOU

Céline CROCE

Jean-Louis WATHY-MANDINA

Rose-Marie HARRIS

Sont élus suppléants :

François CARAOUÉ

Émilienne CARSALADE

Jean-Marie CADIEU

Le déroulement de l'élection n'appelle pas d'observations ni de réclamations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

**Le secrétaire de séance,
Claudine DECAMPS**



**Le maire,
Chantal DENAX**

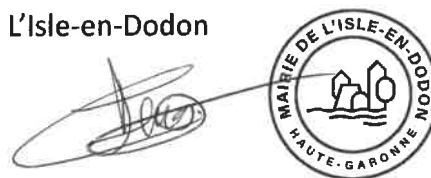




Liste des délibérations du conseil municipal du 5 juin 2026

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Adoptée à
DEL 2026-6.46 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES	La majorité

Chantal DENAX
Maire de L'Isle-en-Dodon





Département : Haute-Garonne

Conseil Municipal N°6 du 05.06.2026

DÉLIBÉRATION 2026-6.46

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Vu le Code électoral, notamment ses articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 ;

Vu le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mai 2026 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants des conseils municipaux à désigner pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que le bureau électoral est chargé d'assurer la régularité et le bon déroulement des opérations de vote.

Il est composé comme suivant :

- Président du bureau : Chantal DENAX, Maire
- Deux conseillers municipaux les plus âgées : Émilienne CARSALADE et François CARAOUÉ
- Deux conseillers municipaux les plus jeunes : Franciane OBLICOQ et Cédric FOURCADE

Madame le Maire précise que les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle sans panachage (remplacement du nom d'un ou de plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou de plusieurs candidats), ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste).

Conformément à l'arrêté préfectoral transmis par la Préfecture de la Haute-Garonne annexé à la présente note, la commune doit élire :

- Nombre de délégués titulaires : 5
- Nombre de suppléants : 3

Considérant la liste « Ensemble pour L'Isle-en-Dodon déposée.

Considérant les résultats du vote :

Nombre de conseillers présents et représentés : 19

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombres de suffrages exprimés : 18

Considérant que la liste « Ensemble pour L'Isle-en-Dodon » ayant obtenu la majorité absolue avec 18 voix.

Madame le Maire proclame les élus délégués :

Chantal DENAX

Dominique FRÉCHOU

Céline CROCE

Jean-Louis WATHY-MANDINA

Rose-Marie HARRIS

Ainsi que les élus suppléants :

François CARAOUÉ

Émilienne CARSALADE

Jean-Marie CADIEU

Le secrétaire de séance,
Claudine DECAMPS



Le Maire,
Chantal DENAX

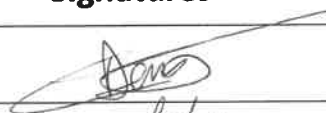
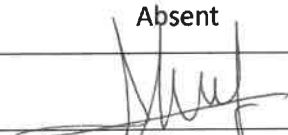
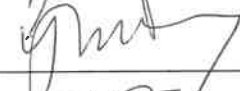
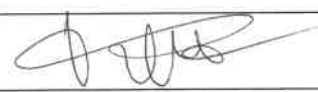


Date de transmission au contrôle de légalité : 05/06/2026

Date de publication : 08/06/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Feuillet de clôture de séance du 5 juin 2026

Liste des membres	Signatures
DENAX Chantal	
MONFERRAN Michel	
CROCE Céline	Absente
FRÉCHOU Dominique	
COUSSE-BROCAS Nathalie	
SOULÉ Philippe	Absent
PHARAMOND Céline	Absente
WATHY-MANDINA Jean-Louis	Absent
MOOG Virginie	
RUSCHER Yves	
DECAMPS Claudine	
FOURCADE Cédric	
GOUGET Laurence	
CARAOUÉ François	
CARSALADE Émilienne	
CADIEU Jean-Marie	Absent
HARRIS Marie-Rose	
CAZELLES Jérôme	Absent
OBLICOQ Franciane	